

**TARIF DU CAMPING MUNICIPAL
DE SAINTE MARIE SUR OUCHE**

Depuis le 01/01/2013

	TARIF/JOUR	TARIF/MOIS	TARIF/AN
Adulte Taxe de séjour	2,70 Euros 0,25 Euros		
Enfant De 6 à 12 ans	1,60 Euro		
Voiture	2,70 Euros		
Emplacement	3,70 Euros		
Saison complète Taxe de séjour			500 Euros 41 Euros
de juin, juillet, août Taxe de séjour		200 Euros 11 Euros	
Autres mois Taxe de séjour		100 Euros 5,50 Euros	

Tarif groupe sur demande et réservation

Forfait électricité : 3,50 Euros par jour

L'agent d'accueil
Fabien LAURENT

Le Maire
Jean-Marc DAVID

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE DIJON
CANTON DE SOMBERNON
Siège de la Communauté de Communes
De la Vallée de l'Ouche
Porte de la Vallée de l'Ouche



COMMUNE DE
SAINTE MARIE SUR OUCHE
PONT DE PANY

**Le Camping Municipal
de Ste Marie sur Ouche**

VOUS ACCUEILLE

du 15 AVRIL au 11 OCTOBRE

CALME, DETENTE, SPORTS

(PÊCHE, CANOË-KAYAK, RANDONNEES, VTT,...)

COMMERCES dans un rayon de 10 Km

TRANSPORTS REGULIERS SUR DIJON
(à 22 Km)



RENSEIGNEMENTS : en mairie Tél. (33) (0)3 80 23 62 30
Fax (33) (0)3 80 23 60 88

E-mail : camping.saintemariesurouche@orange.fr

Ou mairie.saintemariesurouche@wanadoo.fr

Site : www.saintemariesurouche.com

RESPONSABLE :

21410 STE MARIE SUR OUCHE